

## Comité de suivi de reconstitution de la Nappe Intervention de Bernard Glanois

## au nom du Collectif de Défense des Bassins Miniers Lorrains,

## Bonjour,

Vous envisagez la valorisation de l'eau de cette nappe mais nous attirons l'attention de l'assemblée sur les risques que font peser sur cette ressource en eau l'exploitation de gaz de couche de la concession Bleue Lorraine sans même parler des autres projets évoqués plus loin.

En effet, pour Lachambre, le rapport de fin de forage en 2016, fait part d'une perte de 6300 tonnes de boues de forage dans les aquifères et d'un défaut de cimentation majeur du puits, sur toute la traversée du GTI dans lequel ont été perdus 100 tonnes de ciment. Le risque de pollution est fort ... Alors, imaginez les conséquences sur la nappe que pourraient avoir les 400 forages prévus !

Rappelons que c'est ce manque de maîtrise et les risques pour l'environnement qui ont conduit l'Etat à demander devant la cour d'appel administrative de Nancy l'annulation du permis d'exploitation.

Par ailleurs, nous risquons de connaître une recrudescence de forages :

- le permis de recherche exclusif d'un gisement hydrogène sera octroyé début 2025, avec des forages de plus de 3 000 m.
- le bassin minier lorrain est identifié à haut potentiel pour la géothermie.
- les envies de stocker du CO2 dans le carbonifère reprennent vigueur.

On ne peut plus laisser faire les pratiques de forage actuelles qui conduisent à des puits polluants. Pourquoi ne pas s'inspirer de celles plus précautionneuses mises en place pour les forages géothermique dans le sous-sol parisien (cimentation étagée, colmatage des fissures ...)

Le sous-sol lorrain ne mérite-t-il pas les mêmes précautions ?

Je vous remercie pour votre attention.

Lien vers l'ordre du jour du comité de suivi de remontée de la nappe : file:///C:/Users/Loris/Downloads/2024-1105\_csrn\_presentations\_pts1a7-2.pdf